**40ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(24 janvier – 4 février 2022)**

**Venezuela – 55 sec**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 25 janvier 2022 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

La France est très préoccupée par la profonde dégradation de la situation au Venezuela, résultat d’une restriction de l’espace démocratique, de l’absence d’indépendance de la justice et des multiples atteintes à l’État de droit commises par le régime. Elle recommande aux autorités vénézuéliennes :

1/ Assurer la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques et garantir la liberté et la sécurité de tous les opposants politiques ;

2/ Reprendre les négociations politiques inter-vénézuéliennes de Mexico afin de permettre une sortie de crise négociée, incluant l’organisation d’élections présidentielles et législatives libres et démocratiques ;

3/ Garantir le respect des droits des femmes et des filles, particulièrement en matière de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre les violences fondées sur le genre ;

4/ Mettre en œuvre des politiques pour assurer le droit à l’alimentation, à l’eau et à la santé de la population vénézuélienne.

Je vous remercie./.